Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260327-2026_010-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-010 CONSEIL MUNICIPAL 27/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Votants : 15
Nombre de suffrages exprimés Pour : 11 Contre : Abstentions : 4

Date de convocation
23/03/2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. Michel MAILLARD

Etaient présents :
Mme BODIN Laura, M. TROUVE Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, M. ENGEL Franck, Mme MEZANGE Véronique, Mme DENIARD Géraldine, M. BOIS Florian, Mme PEROCHAIN Paméla, M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, M. VOLMERANGE Xavier, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :
M. COCHET Serge pouvoir à M. TROUVE Frédéric
Mme COLLEAUX Stéphanie pouvoir à M. DENOUAL Cédric

Était absent(e) et excusé(e) :
M. COCHET Serge, Mme COLLEAUX Stéphanie

A été nommé(e) comme **secrétaire** de séance : Mme USSON Pauline

2026-010 INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, M. Michel MAILLARD prend la présidence de l'assemblée (Art L. 2122-8 du CGCT).
Il déclare donc les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions depuis le 22/03/2026.
Un appel nominal des membres du conseil est effectué afin de dénombrer les conseillers présents et de constater que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est bien remplie.

Le Conseil Municipal nomme Mme USSON Pauline comme secrétaire de séance.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 27/03/2026
Le Maire,
Mme BODIN Laura

La secrétaire de séance